



**PROCES VERBAL DE REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 28 février 2019**

Le vingt huit février deux mille dix neuf à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

**PRESENTS :** MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Daniel LAGARRIGUE, Olivier FAURE, Jean-Michel CANCES, Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Édith BRANCHE, Isabelle LIVI, Anne GIETHLEN, Séverine MARTIGNAC,

**ABSENT(S) :** Anaël MARTIN, Alexa OSMONT, Edwige LAVAL,

**REPRESENTE (S) :** Philippe KERNINON (par Alfred Mathieu TERLIZZI), Karl CAMPDORAS-RAGON (par Isabelle LIVI),

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Séverine MARTIGNAC

**DATE DE CONVOCATION :** 21 février 2019

Le compte rendu de la séance du 31 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

### **INFORMATIONS GENERALES**

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Organisation de 2 séances d'activités sportives au foyer rural par les collégiens de la Garenne accompagnés d'un coach sportif. Ces séances sont destinées à aider au financement de leurs voyages scolaires en Espagne et en Angleterre. Une banderole sera installée au carrefour de la Poste ou du Samayou pour annoncer ces séances.
- Information du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le service de médecine professionnelle ne pourra plus fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 pour cause de départ en retraite du médecin. Malgré des recherches actives depuis plusieurs années, le recrutement d'un nouveau médecin n'a pu aboutir. Des discussions sont en cours avec le service santé au travail de Purpan. Elles devraient permettre la mise en place d'un nouveau service au 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- Assemblée Générale du Crédit Agricole le vendredi 15 mars à partir de 18h 30 avec une intervention du Colonel Dalier, Centre Cynophile de Gramat
- Le programme du mois de mars au Théâtre de l'Usine de Saint-Céré.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

### **D. Lagarrigue :**

Les agents ont terminé les élagages. Suite à la coupe d'arbres à la Source, ils ont procédé au broyage des branches. Ils ont passé une émousseuse sur les espaces verts.

Ils ont changé deux pompes à la station d'épuration.

Les travaux 2019 sur la voirie communautaire concerneront la rue du Théron, la place du Théron et le Mas de Cavalié, plus la montée de la RD 673 vers le Causse Nud. Ces travaux seront réalisés après l'enfouissement des réseaux du secteur qui devraient être terminés fin mai.

La réception des travaux de goudronnage 2018 aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mars. Il fera constater les « pelades » et les poteaux arrachés sur les secteurs de Festre et du Papaillou.

La tranchée réalisée sur la Grand Rue pour les travaux de raccordement au réseau de téléphone de la maison Auvray s'était affaissée. L'entreprise a tardé à venir pour la réparation. Les agents du Conseil Départemental ont rebouché cette tranchée lors d'un passage dans la commune. Les élus les remercient pour cette action.

Orange va changer prochainement la chambre télécom cassée sur la route de Gramat près du cimetière.

### **O. Faure :**

L'entreprise Gabrielle a poursuivi ses interventions sur l'éclairage public. Ils reviendront pour la réparation des lampes encastrées dans le trottoir sous le mur de l'hôtel du Château.

### **I. Livi :**

Le groupe Agenda 21 poursuit son travail. La moitié des fiches actions a été attribuée.

### **S. Martignac :**

Les dates définitives sont fixées pour le spectacle enfants (30 novembre 2019) avec animations pour le Téléthon, et le repas pour les Aînés (8 décembre).

### **I. Cépède-Lascoste :**

L'agent du SYDED essaye de rencontrer le plus de foyers possibles dans les secteurs où les erreurs de tri ont été constatées. Les premiers entretiens se passent très bien, les habitants sont à l'écoute et s'engagent à mieux trier.

Elle annonce l'organisation d'une animation importante à la Source les 27 et 28 juillet 2019. L'Association Arts Scène et Cie organise un spectacle et une projection d'un film sur l'eau préparé par un groupe de jeunes. Cette animation bénéficie du soutien de la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et Cauvaldor.

## POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

### LA SOURCE

A. Terlizzi informe les élus qu'une réunion est prévue au Pavillon des Eaux le 11 mars avec G. Duchêne, Architecte, et l'entreprise Rodriguez-Bizeul suite à la constatation de quelques dégradations sur la maçonnerie.

### TRAVAUX AU FOYER RURAL

L'Entreprise Molinié va bientôt commencer les travaux sur la dalle. A. Terlizzi tient à remercier M. et Mme Battut qui acceptent de libérer le passage de l'hôtel pour l'acheminement du matériel et des véhicules. Après l'entreprise Molinié, M. Charbonnier de Thégra construira le sanitaire PMR et enfin M. Balayssac repeindra la grande salle et les sanitaires.

### ESPACE MULTIACTIVITES

La commission DETR pour les projets susceptibles d'obtenir une subvention supérieure à 100 000 € se réunira le lundi 11 mars.

### GRAND HOTEL

Les démarches pour finaliser l'acquisition de la propriété du Grand Hôtel sont en bonne voie. A. Terlizzi a rencontré le Sous-Préfet avec un des représentants des acheteurs. Le Grand Hôtel fait partie d'un projet important comportant d'autres acquisitions d'ensembles patrimoniaux sur plusieurs départements.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Le Maire présente le compte administratif 2018 de la commune qui met en évidence un déficit d'investissement de **75 436.77 €**, , et un excédent de fonctionnement de **258 791.58 €** .

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune ayant été dissous avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018, il y a lieu de rajouter les résultats constatés sur le Compte Administratif 2017, soit un excédent d'investissement de **968.35 €** et un excédent de fonctionnement de **40 393.56 €**.

Le Maire quitte ensuite la séance pendant le vote du compte administratif.

D. Lagarrigue, adjoint, désigné par le Conseil Municipal à cet effet, met ce document au vote.

Les élus, après discussion, adoptent à l'unanimité le compte administratif 2018 de la Commune.

## AFFECTATION DES RESULTATS DU CA 2018 DE LA COMMUNE

Le Maire, après communication et étude du compte administratif 2018 de la commune et du compte administratif 2017 du Centre Communal d'Action Sociale et du document ci-dessous présentant les résultats d'exercice et résultats cumulés pour 2018, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'affectation de ces résultats.

Résultat de fonctionnement antérieur reporté		+ 499 498.79
Résultat d'investissement antérieur reporté		+ 74 730.68
Résultat de fonctionnement antérieur reporté CCAS		+ 40 393.56
Résultat d'investissement antérieur reporté CCAS		+ 968.35
Dépenses émises	144 018.88	809 799.41
Recettes émises	68 582.11	1 068 590.99
Solde d'exécution de l'exercice	- 75 436.77	
Solde d'exécution cumulé	- 706.09	

Besoin de financement :

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 706.09
rappel résultat investissement CCAS	+ 968.35
Besoin de financement total	0.00 €

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice	+ 258 791.58
Résultat antérieur	+ 499 498.79
Résultat antérieur CCAS	+ 40 393.56
Total à affecter	+ 798 683.93

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valident les résultats présentés ci-dessus et décident d'inscrire les crédits suivants sur le Budget Primitif 2019 :

Inscriptions au budget primitif :

Recettes investissement (c/001)	262.26	
Recettes investissement (c/1068)		
Recettes fonctionnement (c/002)		798 683.93

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COTE ROUSSE

Le Maire présente le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement Côte Rousse qui met en évidence un excédent d'investissement de **3 000 €**

Le Maire quitte ensuite la séance pendant le vote du compte administratif.

D. Lagarrigue, adjoint, désigné par le Conseil Municipal à cet effet, met ce document au vote.

Les élus, après discussion, adoptent à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement Côte Rousse.

## **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Maire présente aux élus les Déclarations d'Intention d'Aliéner transmises par les Notaires et reçues depuis la dernière séance du Conseil Municipal. Il s'agit de la vente de la maison de M. et Mme Bouscarel, Rue de l'Horloge et de celle de M. Gérard Gouloumet aux Champs de Lagorce.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ces biens ne présentent pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de Communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage,

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **PERSONNEL TECHNIQUE**

Le Maire rappelle aux élus que l'équipe technique ne compte plus que 3 agents et que l'un d'entre eux reprend son travail à mi-temps suite à un congé de longue maladie. La période de tontes et de débroussaillage arrive et il convient de prévoir le remplacement sur les congés d'été, Il estime qu'une aide ponctuelle serait indispensable pour arriver à réaliser tout le travail prévu. Il propose l'embauche d'une personne en Contrat à Durée Déterminée jusqu'au 31 août et précise qu'en cas d'accord, la personne qui avait assuré le remplacement de M. Labro l'année dernière serait disponible.

Les élus, à l'unanimité, donnent leur accord pour cette embauche et l'autorisent à signer tout document relatif à cette affaire.

### **PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Le Maire informe les élus que Mme Temple, qui prendra la suite de Mme Levade au Secrétariat de Mairie à compter du 1<sup>er</sup> avril, commencera à travailler en mairie le 1<sup>er</sup> mars. Pendant un mois, elles travailleront en binôme.

Il leur fait part du travail toujours plus important à réaliser en mairie et rappelle les projets d'investissements (espace multiactivités, aménagements route de Padirac et avenue de la source...) qui monopoliseront la secrétaire de mairie pour de nombreuses réunions de travail, la préparation des dossiers et marchés publics etc. Il estime que Mme Pileur, qui assure déjà 14h de travail sur les permanences d'accueil du public pourrait être d'une aide précieuse pour l'aider dans toutes ces tâches. Il propose de lui accorder 2 heures de travail supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, et de porter ainsi son temps de travail hebdomadaire à 16h.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décident que le temps de travail de Mme Pascale PILEUR sera de 16h par semaine à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019,
- Autorisent le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

A. Terlizzi donne lecture du programme défini par l'Association ASSOMED pour l'animation Un Dimanche Pour La Santé , organisée les 23 et 24 mars au Foyer Rural. Ce programme sera apposé dans les vitrines d'affichage de la commune, ainsi que sur la page Facebook de la Commune. Les habitants sont invités à participer nombreux à cette manifestation.

## Bergers des Abeilles

A. Terlizzi informe les élus de la création d'une nouvelle association nommée « Les Bergers des Abeilles ». Elle a pour but d'informer sur les actions qui peuvent être mises en place par chacun pour préserver les abeilles, par exemple :

- Abreuvoir pour abeilles
- Piège pour frelon asiatique (c'est la période)
- Fleurissement approprié et plantation d'arbres fruitiers
- Utilisation d'hydro-rétenteurs fertilisants
- Plantation d'aromatiques
- Bannir l'utilisation de produits phytosanitaires
- Installer un hôtel à insectes.
- Installer une ruche dans son jardin

Les membres de l'association apporteront conseils et aide pratique pour toutes ces actions. Le Maire ajoute qu'il est possible pour la commune de demander le Label APICités. Ce label, lancé en 2016 par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) a pour but de valoriser les actions de terrain des collectivités qui œuvrent au quotidien pour la préservation de l'abeille et de l'environnement,

## RECENSEMENT

Il fait le compte rendu des opérations de recensement qui viennent de se terminer. Il remercie vivement les 2 agents recenseurs qui n'ont pas ménagé leur peine pour réaliser ce travail intense : visite de tous les foyers, explications, remise des imprimés, récupérations des formulaires papier, visites répétées dans les foyers qui oublient de compléter les imprimés ou refusent de répondre ! Pour signaler ces dernières personnes ou émettre des réserves sur des déclarations inexactes, il a adressé une lettre au Directeur de l'INSEE.

Le nombre de bulletins individuels récoltés est de 686, en légère diminution par rapport au recensement 2014. A ce chiffre se rajouteront les élèves internes ou étudiants, les personnes absentes temporairement de leur domicile ... Le chiffre définitif sera connu au deuxième semestre 2019.

## JUSTICE

Il rappelle les raisons du dépôt de plainte fait le 31 décembre 2018. Le Procureur de la République a donné suite à cette plainte. La personne a été convoquée à la Gendarmerie et a fait l'objet d'un rappel à la Loi. Tout manquement constaté dans un délai de 3 ans entraînera une sanction.

## I. Livi :

Elle rend compte de sa participation à une réunion de l'Association "Mieux Vivre au Nord du Lot" et donne quelques chiffres :

- 39 généralistes sur le territoire de Cauvaldor
- arrivée de nouveaux généralistes en 2019 (Gramat, Cressensac ...)
- contrat local de santé sur le Grand Figeac avec 5 médecins salariés...

Elle informe les élus d'une opération intitulée « Nous voulons des coquelicots ». Il s'agit d'appeler la population à rejeter l'utilisation de tous les pesticides. Pour cela, des rassemblements sont organisés tous les premiers vendredis soirs du mois dans chaque commune pour dire non aux pesticides. Le premier rassemblement aura lieu à Alvignac devant la mairie le vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18h 30. Une motion sera proposée au vote lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Elle souhaite aborder le sujet de la méthanisation et de ses effets néfastes sur l'environnement. Elle souhaite que le Conseil Municipal se prononce clairement sur ce problème. A. Terlizzi précise que la commune a déjà communiqué sur la méthanisation. Il fait partie du comité de suivi mis en place par la préfecture et relaye auprès des élus toutes les informations dont il dispose par ce biais. Un article figure sur le dernier petit bulletin d'infos. Un texte sera proposé au vote lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 28 mars 2019 à 20h 30.

Fin de séance à 22h 50

ALFRED MATHIEU  
TERLIZZI

DANIEL  
LAGARRIGUE

ISABELLE CEPEDÉ-  
LASCOSTE

PHILIPPE  
KERNINON

OLIVIER  
FAURE

KARL  
CAMPDORAS-RAGON

SEVERINE  
MARTIGNAC

ISABELLE  
LIVI

ANNE  
GIETHLEN

EDWIGE  
LAVAL

EDITH  
BRANCHE

JEAN-MICHEL  
CANCES

ANAEL  
MARTIN

ALEXA  
OSMONT